



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

AGILITÉ CKC toutes races

Test école intérieur

20-21-22 décembre 2024



PROGRAMME OFFICIEL: HORAIRE & JUGE

Il n'y aura pas de période de familiarisation.

Vendredi 20 décembre aprox. 8h à 18h	Samedi 21 décembre aprox. 8h à 18h	Dimanche 22 décembre aprox. 8h à 18h
Carole Côté #4666	Anic Vermette #6759	Anic Vermette #6759
Concours #1 événement # 2420226143	Concours #2 événement # 2420226144	Concours #3 événement #2420226145
Ex/Master Standard 1	Novice JWW 1	Novice Standard 1
Ex/Master Standard 2	Novice JWW 2	Novice Standard 2
Inter Standard 1	Inter JWW 1	Inter Standard 1
Inter Standard 2	Inter JWW 2	Inter Standard 2
Novice Standard 1	Ex/Master JWW 1	Ex/Master Standard 1
Novice Standard 2	Ex/Master JWW 2	Ex/Master Standard 2
Ex/Master JWW 1	Novice Standard 1	Novice JWW 1
Inter JWW 1	Inter Standard 1	Inter JWW 1
Novice JWW 1	Ex/Master Standard 1	Ex/Master JWW 1

LOCATION ET SPÉCIFICATIONS

- Ce test sera tenu chez GUIDES CANINS 1200A montée Poirier, Saint-Lazare, à l'intérieur, dans une enceinte de 80' X 120', sur une surface de gazon synthétique munie d'un sous tapis.
- <https://www.guidescanins.com/installations/#directions>
- Liste des options d'hébergement et restaurants: www.guidescanins.com sous la rubrique concours.
- Il sera tenu selon les règlements et homologué par Le Club Canin Canadien (CCC).
- Les obstacles d'agilité sont conformes aux spécifications du CCC.
- Les obstacles de contact sont des Galican Soft Line et les tunnels des Galican Fullgrip.
- Le mur et le saut en longueur pourraient être utilisés dans toutes les classes de tous les niveaux.
- Le chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les courses offertes.

ÉLIGIBILITÉ

- Tous les chiens (pure race, race non reconnue ou croisée) doivent être enregistrés individuellement ou être éligibles pour l'enregistrement au CCC.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CKC.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours d'agilité du CCC. www.ckc.ca
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription.
- Ouverture des inscriptions sur Agility Rocks! 1 mois avant le premier jour de l'événement.
- Fermeture des inscriptions à 23h59, 2 lundis avant l'événement ou lorsque la limite est atteinte.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie.
- Les inscriptions coûtent 22\$+tx/classe.
- SPÉCIAL PRÉ INSCRIPTION! 5 courses même chien: -10%. 10 courses même chien: -15%.

- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture ou sur place, avant la publication des parcours, si la limite n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 26\$+tx.
- Les inscriptions se font seulement en ligne par Agility Rocks! <https://agilityrocks.com/> (pas de version papier). SVP appelez-nous si vous avez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à un ordinateur, nous remplirons le formulaire avec vous au téléphone: 450-424-1469.
- **NE PAYEZ PAS À VOTRE INSCRIPTION SUR AGILITY ROCKS! ATTENDEZ LA FACTURE.** Une facture vous sera envoyée par courriel. Le paiement doit être effectué promptement après la réception de cette facture. L'inscription sera valide seulement après la réception du paiement.
- Le paiement peut être fait par transfert électronique à info@guidescanins.com avec la réponse à la question le nom de votre chien en minuscule sans espace, sans accent ou par carte de crédit directement à partir du portail.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement de la première journée du test.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.

DÉROULEMENT

- Un courriel de confirmation sera envoyé le mercredi après la date de fermeture.
- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés le mercredi avant l'évènement.
- Les parcours seront envoyés par courriel deux heures avant l'ouverture de l'enregistrement du test. Il y aura aussi une copie affichée sur place que vous pourrez prendre en photo.
- Les chiens qui ont reçu un brevet seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire en soit avisée par écrit (vous devez remplir le formulaire) le plus tôt possible après la sortie des résultats ou avant la fin de la journée.
- Les changements de niveau dans la même journée sont acceptés.
- Les résultats seront affichés sur place dès que possible après la fin des épreuves et envoyés par courriel à la fin de la journée.
- Pour toutes les classes, des rosettes seront décernées de la première à la quatrième place dans toutes les divisions et toutes les catégories de hauteur pour les pointages qualificatifs seulement.
- Les rosettes et les rubans de parcours qualificatifs seront disponibles sur une base libre service.
- Les rosettes de titres seront préparées. Vous devrez remplir le formulaire.

POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ

- Vous devez apporter des souliers propres et les changer avant de rentrer dans la salle.
- Les souliers ou les bottes souillées devront être laissées en dehors de la salle.
- **Des frais 'OOPS' de \$10 par incident** seront automatiquement facturés au compte du propriétaire d'un chien qui urine, marque, défèque, vomit ou saigne dans la salle.
- Il est interdit de consommer de la nourriture, gomme ou boissons (autre que de l'eau) dans la salle.
- Merci de vider le restant du bol d'eau de votre chien dans l'abreuvoir, évier, toilettes ou à l'extérieur de l'édifice et svp ne pas le verser sur le tapis de salle d'agilité.

POUR VOTRE INFORMATION

- Exécutif du Doberman Pinsher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Chelsea DuJardin, 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469, Chelsea@guidescanins.com
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant de l'agilité au Québec: MJ Thuot, agile.kirk@videotron.ca
- C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- À l'attention aux exposants de l'étranger Veuillez prendre note que les frais sont dus et payables en dollars canadiens. En raison des taux de change fluctuants, les chèques escomptés ne seront pas acceptés. Les chèques personnels sont acceptés, mais ils doivent être payables en devise canadienne. Tout chèque en monnaie américaine doit être fait au plein montant de l'inscription et la différence ne sera pas remboursée à l'exposant. Il ne faut pas indiquer sur les chèques « payable en monnaie canadienne » ou « au pair » car ils ne seront pas acceptés par les banques. Pour simplifier le processus, il est vivement conseillé d'acheter des traites bancaires ou des mandats en devise canadienne. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.